



La Confédération syndicale internationale, la Fondation Friedrich-Ebert et Solidarité mondiale vous invitent cordialement à participer à une conférence mondiale sur:

Le financement de la protection sociale

Rechercher des solutions innovantes pour financer la protection sociale aux niveaux national et international

Lundi 17 septembre & mardi 18 septembre 2018

Lundi 17 septembre 8h30-17h30

International Trade Union House/Maison syndicale internationale, bd du Roi Albert II 5,
Bruxelles

Auditorium, 1^{er} étage

8h30 – 9h30 *Inscription et café d'accueil*

9h30-10h00 Mot de bienvenue par **Alison Tate**, directrice de la politique économique et sociale à la Confédération syndicale internationale (CSI)

Message vidéo de **Sharan Burrow**, Secrétaire Générale de la Confédération Syndicale Internationale

10h00-12h30 **Session 1: Identifier le coût de la réforme de la protection sociale**

Modératrice: **Evelyn Astor**, spécialiste des salaires et de la protection sociale à la CSI

Exposé sur l'Indice des socles de protection sociale de la FES par **Mira Bierbaum**, doctorante à l'École de gouvernance de l'Université de Maastricht et à l'Université des Nations Unies

Exposé sur les études de faisabilité du financement réalisées en Amérique latine par **Carolina Dantas**, conseillère technique sur la protection sociale pour la Confédération syndicale des travailleurs/euses des Amériques

Table ronde suivie d'un débat sur les questions suivantes:

➤ *Quelles sont les plus grandes difficultés du financement de la protection sociale?*

- *En quoi les changements du marché du travail (augmentation des formes de travail atypiques, numérisation, automatisation) influencent-ils le financement de la protection sociale?*
- *Comment calculer le coût nécessaire au financement de la réforme de la protection sociale?*
- *Quels pays doivent accroître le plus leurs ressources financières pour atteindre des socles de protection sociale universels?*
- *Quels enseignements peut-on tirer des exemples latino-américains présentés et dans quels domaines serait-il utile d'approfondir la recherche?*

Invité(e)s:

- **Francesca Bastagli**, chef de la protection sociale et de la politique sociale, Overseas Development Institute (ODI)
- **Hilma Mote**, directrice exécutive du Réseau de recherche africain sur le travail, CSI-Afrique
- **Plamen Dimitrov**, président de la Confédération des syndicats indépendants de Bulgarie (KNSB/CITUB)
- **Umesh Chandra Upadhyaya**, responsable de l'Académie d'organisation de la Fédération générale des syndicats du Népal (GEFONT)
- **Guillermo Zuccotti**, expert en Protection Sociale, CGT-RA Argentine
- **Fabio Duran**, responsable du financement public et des services actuariels et des statistiques, Organisation internationale du travail

12h30-14h00 **Déjeuner**

14h00-15h30 **Session 2: Sources de financement possibles au niveau national**

Modérateur: **Bart Verstraeten**, Secrétaire politique Solidarité mondiale

Exposé sur l'élargissement de l'espace budgétaire dédié à la protection sociale, par **Isabel Ortiz**, directrice du Département de la protection sociale à l'Organisation internationale du travail

Table ronde suivie d'un débat sur les questions suivantes:

- *Comment les syndicats et les mouvements sociaux peuvent-ils développer les régimes de protection sociale pour tous, y compris pour les travailleurs/euses de l'économie informelle?*
- *Comment financer cette extension des systèmes de protection sociale?*
- *Quel est l'impact sur les bases de financement des systèmes de protection sociale existants?*
- *Faudrait-il recourir à des sources alternatives de financement de la protection sociale? Le cas échéant, quels types de sources peuvent être utilisés?*

Invité(e)s:

- **Owen Tudor**, Chef des relations internationales, TUC Royaume-Uni
- **Sulistri Afrileston**, vice-président de la KSBSI-Indonésie
- **Bogdan Iuliu Hossu**, président de Cartel Alfa, Roumanie



- **Liz Nelson**, directrice de la justice fiscale et des droits humains, Réseau pour la justice fiscale
- **Francisca Jiménez**, directrice d'AMUSSOL-CASC, République dominicaine

15h30-15h45 **Pause-café**

15h45-17h15 **Session 3: Possibilités de financement internationales**

Modératrice: **Evelyn Astor**, spécialiste des salaires et de la protection sociale à la CSI

Exposé sur le rôle des organisations de développement dans le financement de la protection sociale, par **Juergen Hohmann**, expert en protection sociale pour la DG DEVC0, Commission européenne

Contribution vidéo sur le Global Fund for Social Protection (Fonds mondial pour la protection sociale) par **Olivier de Schutter**, professeur de droit à l'Université Catholique de Louvain et ancien rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation

Table ronde suivie d'un débat sur les questions suivantes:

- *Le financement de la protection sociale doit-il être soutenu au niveau international? Si oui, de quelle manière?*
- *De quelle façon les organisations de développement (p. ex., IFI, banques de développement, donateurs étrangers) contribuent-elles au financement de la protection sociale? Est-il possible de renforcer leur contribution?*
- *Comment les institutions financières internationales peuvent-elle jouer un rôle positif pour soutenir le financement de la protection sociale?*

Invité(e)s:

- **Bénédicte Fonteneau**, experte chercheuse du Groupe de recherche sur le développement durable, Institut de recherche sur le travail et la société à l'Université catholique de Louvain
- **Jaurès Akibe**, Secrétaire General du Syndicat national des techniciens sociaux, Benin
- **Stephen Kidd**, spécialiste senior de la politique sociale et PDG, *Development Pathways*
- **Anush Bezhanyan**, responsable du secteur de la protection sociale à la Banque mondiale
- **David Coady**, chef de division de la Division politique des dépenses, Département de la politique fiscale du FMI

17h15-17h30 Conclusions, par **Alison Tate**, directrice de la politique économique et sociale à la CSI

Mardi 18 septembre 8h30-14h00

International Trade Union House/Maison syndicale internationale, bd du Roi Albert II 5,
Bruxelles, Salle B, 1^{er} étage

Réunion de travail entre les syndicats

8h30-9h00 ***Inscription et café d'accueil***

9h00-11h00 **Réflexion sur les discussions de la veille**

Ouverture et synthèse des sujets discutés la veille, par **Alison Tate**, directrice de la politique économique et sociale à la CSI

Réactions aux discussions de la veille, suivies d'un débat sur les questions suivantes:

- *Quelles sont les méthodes de financement les plus efficaces/souhaitables au niveau national?*
- *Faudrait-il soutenir davantage le financement de la protection sociale au niveau international et, si oui, de quelle manière?*
- *Y a-t-il des suggestions sur d'éventuelles activités et études de suivi?*
- *De quelle manière les syndicats peuvent-ils soutenir les travailleurs exerçant des formes d'emploi atypiques et dans l'économie informelle afin de les inclure dans les systèmes de protection sociale?*

Premières réactions de la part de:

- **Benson Upah**, responsable de l'information du *Congrès nigérian du travail*
- **Giorgi Chanturidze**, responsable de l'économie de la Confédération syndicale géorgienne
- **Francis Kim**, responsable principal de la recherche et de l'information de la CSI Asie-Pacifique
- **Carolina Dantas**, conseillère technique sur la protection sociale pour la Confédération syndicale des travailleurs/euses des Amériques
- **Drissa Soare**, expert de la protection sociale du CNTB, Burkina Faso

11h00-11h20 ***Pause-café***

11h20-12h45 **Définir un programme commun**

- *Comment pouvons-nous associer efficacement les politiques fiscales et sociales dans notre travail de plaidoyer (quel est le discours reliant la fiscalité et la protection sociale)?*
- *Comment pouvons-nous développer (davantage) d'alliances stratégiques en faveur d'une protection sociale aux niveaux national et international (société civile, monde universitaire, etc.)?*
- *Quelles sont nos principales priorités en termes de recherche et de sensibilisation?*

- *Quelles sont les cibles de nos activités de sensibilisation (par exemple: gouvernements nationaux, institutions financières internationales, structures régionales, etc.)?*
- *Quels événements-clés et opportunités souhaitons-nous privilégier aux niveaux national et international? (par exemple: négociations des conseils nationaux de sécurité sociale, réunions régionales, processus des Nations Unies, négociations d'accords commerciaux, contribution au cadre stratégique du FMI sur la protection sociale, etc.)*

Premières réactions de la part de:

- **Maria Aparecida Faria**, Secrétaire Générale Adjointe, CUT Brésil
- **Prit SoUot**, coordinateur juridique à la confédération du travail au Cambodge
- **Ghislaine Saizonou Broohm**, coordinatrice du Département de l'égalité et de la protection sociale, CSI-Afrique
- **Baba Aye**, responsable des services de santé et sociaux, Internationale des services publics (PSI)
- **Ursula Kulke**, responsable principale des relations et coordinatrice du groupe de protection sociale, OIT-ACTRAV

12h45-13h00 Conclusions, par **Alison Tate**, directrice de la politique économique et sociale à la CSI

13h00-14h00 ***Fin de la conférence et déjeuner***

Événements en parallèle – après-midi du 18 septembre

13h00-15h00 **Réunion syndicale avec l'OIT (Salle de réunion Firenze au 3^e étage)**

Les syndicats auront l'occasion de rencontrer **Isabel Ortiz**, directrice du département de protection sociale de l'OIT ainsi que d'autres membres du personnel de l'OIT. Cela donnera aux syndicats l'occasion de communiquer leurs priorités en matière de protection sociale, d'exposer les défis auxquels ils sont confrontés au niveau national et d'en apprendre davantage sur l'action de l'OIT en faveur de la protection sociale.

Veillez noter que cette réunion ne fera pas l'objet d'une interprétation simultanée, mais le personnel de l'OIT parle anglais, français et espagnol.

15h15-17h30 **Stratégies de financement pour la protection sociale : les outils pour assurer la suffisance, la stabilité et la durabilité (salle B au 1^{er} étage)**

Ce séminaire, organisé conjointement par la **DG DEVCO de la Commission Européenne** et le **Centre de développement de l'OCDE**, examinera les méthodologies d'évaluation du financement de la protection sociale développées et/ou utilisées par le Programme de l'UE sur les systèmes de protection sociale (EU-SPS). Ce séminaire est ouvert à tous les participants à la conférence.

Cette réunion se déroulera en anglais sans interprétation simultanée.

Contexte de la conférence

Les socles de protection sociale sont des outils essentiels pour éliminer la pauvreté et constituent des facteurs déterminants pour stimuler l'emploi, favoriser le développement des compétences, formaliser le travail informel, réduire les inégalités et atteindre une croissance économique qui n'exclut personne. Les syndicats et de nombreuses organisations de la société civile promeuvent depuis longtemps les bienfaits économiques et sociaux de la protection sociale. Or, depuis plusieurs décennies, de multiples institutions financières internationales et gouvernements nationaux ont pour principal objectif de contenir et de réduire les dépenses sociales.

Néanmoins, il est de plus en plus fréquemment reconnu à l'échelle internationale que la protection sociale est une composante essentielle du développement durable, notamment avec l'adoption de la [cible 1.3](#) des Objectifs de développement durable des Nations Unies sur la mise en place de systèmes et de mesures de protection sociale pour tous, et suite au récent lancement du [Partenariat mondial pour la protection sociale universelle](#). Il est toutefois inquiétant d'apprendre, dans le [Rapport mondial sur la protection sociale](#) de l'OIT, que les régimes de protection sociale ne sont pas suffisamment développés dans la plupart des régions du monde. La majeure partie de la population mondiale n'est couverte par aucune forme de protection sociale et moins de 30% de personnes bénéficient d'une couverture complète. Pour les travailleurs de l'économie informelle et les personnes qui occupent des emplois atypiques, l'accès à la protection sociale est encore plus limité, parce qu'ils/elles ne sont pas toujours couverts par les régimes contributifs. En outre, les avantages existants sont souvent insuffisants pour hisser les gens hors de la pauvreté. La CSI et ses affiliées ne cessent de rappeler la nécessité de mettre en place des systèmes de protection sociale adaptés et complets pour tous. Dans cette perspective, elles demandent l'application de la [Convention n°102](#) de l'OIT sur la sécurité sociale, de la [Recommandation n°202](#) sur les socles de protection sociale et de la [Recommandation n°204](#) sur la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle dans tous les pays.

Cependant, même s'il existe une véritable volonté politique, les gouvernements se heurtent de plus en plus souvent à des pressions financières: recettes fiscales limitées, déficits budgétaires, engagements de prêt, crises économiques et vieillissement de la population. Si l'on veut étendre largement la protection sociale, il est donc important d'identifier le coût de la réforme de la protection sociale. Un outil utile à cet égard est [l'Indice des socles de protection sociale](#), qui donne des indications sur l'écart entre la protection sociale et les fonds nécessaires pour la financer. Cet indice classe un grand nombre de pays en développement en fonction du financement supplémentaire (en pourcentage du PIB) qui serait indispensable pour offrir des socles de protection sociale universels. De surcroît, l'OIT a mis au point [un calculateur des coûts des socles de protection sociale](#) qui donne une estimation des coûts des différents niveaux de socles de protection sociale dans 57 pays à faible revenu. En plus de ces outils au plan international, les études de faisabilité à l'échelle nationale visent à identifier le volume de financement nécessaire et les sources possibles. La Confédération syndicale des travailleurs/euses des Amériques a réalisé plusieurs études de faisabilité dans des pays d'Amérique latine. Ces outils et études montrent qu'il est possible de mettre en place des socles de protection sociale universels dans tous les pays, mais certains auront peut-être besoin d'une assistance financière initiale pour lancer le processus.

Compte tenu de ces éléments, il conviendrait de réfléchir à des méthodes nouvelles et innovantes d'organisation et de financement de la protection sociale pour améliorer la couverture et l'adéquation



des régimes de protection sociale. Les syndicats et les organisations de la société civile sont d'ailleurs à l'origine de nombreuses initiatives de protection sociale au profit des travailleurs/euses qui échappent aux dispositions de sécurité sociale généralement prévues pour les travailleurs ordinaires, notamment les travailleurs de l'économie informelle. En République dominicaine, par exemple, les syndicats ont organisé un système de protection sociale pour les travailleurs informels par le biais du programme [AMUSSOL](#), qui leur permet de contribuer et de bénéficier du système de protection sociale destiné aux travailleurs réguliers – en leur donnant accès à des soins de qualité abordables, à la protection contre les accidents du travail et à la retraite. Les gouvernements pourraient également recourir à des moyens novateurs de financement de la protection sociale. Comme indiqué par [Ortiz et al.](#), des mesures peuvent être prises pour combattre l'évasion fiscale et les flux financiers illicites, réaffecter les dépenses, restructurer la dette et prélever des impôts progressifs sur le travail, le capital et/ou les transactions financières.

Toutefois, même en mettant en place toutes ces mesures, certains pays risquent de ne pas pouvoir réunir suffisamment de ressources financières pour offrir une sécurité sociale à toute leur population. C'est pourquoi, outre la recherche de nouvelles sources de financement au niveau national, il est souhaitable d'étudier le recours à des sources internationales de financement, notamment pour les États qui ont une faible capacité budgétaire et/ou qui subissent de graves chocs économiques. Dans le but d'améliorer le financement de la protection sociale à l'échelle internationale, il conviendrait par exemple de mieux orienter l'aide au développement et les fonds versés par les institutions financières internationales pour les programmes de protection sociale. Un mécanisme de financement international supplémentaire pourrait être envisagé, tel que le [Fonds mondial pour la protection sociale](#) comme le proposent le rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation et le rapporteur spécial sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme.

En organisant cette conférence, notre intention est de rassembler les syndicats, les organisations de la société civile, les universitaires et les organisations internationales afin de débattre des difficultés liées au financement de régimes de protection sociale adaptés et durables pour tous, et de rechercher ensemble des solutions aux problèmes de financement. Les acteurs présents discuteront des méthodes visant à identifier les ressources financières appropriées pour mettre en place les réformes de la protection sociale, examiner les différents modes de financement de ces réformes, à la fois au plan national et international, et identifier les possibilités de travailler ensemble à l'avenir. La deuxième journée de la conférence sera exclusivement consacrée aux syndicats, qui réfléchiront à la manière d'enrichir leurs études et leurs capacités techniques pour soutenir leurs demandes en faveur d'une réforme de la protection sociale, et qui définiront un programme syndical commun de sensibilisation à cette question.